

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **17 (1881)**

Heft 5

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

NEUCHÂTEL

1^{er} MARS 1881

XVII^e Année.

N^o 5.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE : Exposition scolaire fédérale. — Pédagogie suisse et allemande. — Le Congrès international de l'Enseignement à Bruxelles (quatrième article). — Comment doivent être pratiquées les excursions scolaires. — Les jardins d'enfants. — L'Exposition scolaire de Berne. — Cartes postales pour l'épargne scolaire. — Correspondance. — Littérature. — Chronique scolaire. — Partie pratique.

Exposition scolaire fédérale.

Lorsque l'*Educateur* publiait dans son dernier numéro la lettre de son rédacteur au Département fédéral de l'Intérieur, on savait déjà que l'idée d'une exposition unique à Zurich avait été repoussée par les Chambres, mais sans détails. C'était la *mort sans phrase* de la grande institution qui eût fait honneur à la Suisse. L'esprit de clocher (*Oertligeist*), déguisé sous les beaux masques de démocratie et de diffusion des lumières, devait nécessairement conduire à ce résultat.

Le *Pionnier* de l'exposition scolaire de Berne, rédigé comme on sait par l'honorable et zélé M. Luthy, annonce avec une satisfaction bien naturelle, chez un initiateur aussi persévérant, la décision prise par les Conseils de la nation de favoriser plusieurs expositions au lieu d'une seule, contrairement à l'opinion émise par la majorité du Comité central de la Société des instituteurs.

Le *Pionnier* donne quelques détails sur ce qui s'est passé à cet égard dans les Chambres, en décembre dernier.

Au Conseil des Etats, c'est M. Frédéric de Tschudi, directeur de l'instruction publique de St-Gall, qui a défendu la cause des expositions multiples et qui a fait l'éloge de celle de Berne (sans oublier St-Gall, cela va sans dire).

Mais au Conseil national, c'est un Zuricois lui-même, M. le professeur Vœgeli (on n'a pis que des siens) qui, en sa qualité de rapporteur, a défendu le point de vue du Conseil fédéral. Le message de ce Conseil a été, à ce qu'il paraît, voté sans discussion. « Pas une voix, dit le *Pionnier*, ne s'est fait entendre en faveur du *monopole*. »

Cette expression est de trop dans la bouche d'un vainqueur qui ne perdrait rien à être plus généreux et plus véridique.

A. DAGUET.

Pédagogie suisse et allemande.

La pratique de l'enseignement populaire et de l'école moyenne en Suisse pour servir à la méthodologie et aux archives scolaires, par Buhlmann et d'autres hommes d'école. 62 pages, premier cahier (1).

Nous n'avons fait que de parcourir à vol d'oiseau cette première livraison de la feuille périodique ou plutôt de la revue que nous annonçons et dont il doit paraître quatre fascicules de quatre à cinq feuilles par an.

Après une préface qui pose comme principe fondamental de l'œuvre : *Le progrès de l'école suisse*, vient un article de M. Gustave Wiget, qui fait le procès à ce qu'il appelle *les barbarismes de l'école*, par quoi il entend les mauvaises méthodes ou ce qu'il regarde comme telles. Un second article signé de M. Théodore Wiget, intitulé : *L'abc de l'intuition morale et religieuse* développe, à son point de vue, la meilleure manière de former le cœur et le caractère de l'enfant.

A ces dissertations de longue haleine et marquées au coin de l'érudition pédagogique, succèdent de courts aperçus, comme ceux de M. Sutermeister sur l'enseignement de la langue allemande et sur le sens qu'il nomme *central*, c'est-à-dire la vue. M. Zürcher, ancien instituteur élémentaire, maintenant établi à Strasbourg, nous fait connaître une nouvelle méthode à calculer au moyen de baguettes mobiles. L'histoire nationale est représentée par le récit de deux faits analogues à celui de Winkelried et antérieurs à ce dernier ; il laisse deviner chez l'auteur, M. Rochholz, l'intention d'affaiblir la croyance à l'acte héroïque du chevalier d'Unterwald. Nous renvoyons au premier volume de notre *Histoire* (7^e édition, p. 262) la réfutation de ce système de critique. L'enseignement de l'histoire en général fait l'objet d'un coup d'œil de M. Magnenat,

(1) *Praxis der Volks und Mittelschule herausgegeben unter mitwirkung vieler bedeutender Schulmänner*. Orell et Füssli, Zurich, 1881.

de Lausanne, qui traite de la méthode à suivre dans cette branche d'étude, où il combat entr'autres, comme nous l'avons fait dans notre *Manuel de pédagogie*, l'abus de la forme biographique appliquée à l'histoire suisse. M. Magnenat estime aussi avec justesse qu'on doit moins viser à remplir la mémoire qu'à former le cœur, le jugement, la raison. Après cet aperçu, le seul qui soit en langue française, la géographie est représentée par le commencement d'un mémoire de M. Gerster sur l'enseignement de cette partie. L'orthographe allemande, les livres nouveaux, une introduction à la manière de confectionner les diverses espèces de reliefs et le compte-rendu d'ouvrages de calcul, font l'objet d'autres articles. Le public français trouverait que cette revue pratique est un peu trop philosophique et renferme trop de métaphysique dans sa première partie. La philosophie de Herbart, dont M. Gustave Wiget déclare relever sans vouloir *en faire un dogme* (1), est certes celle d'un homme qui avait pratiqué l'art de l'enseignement à Berne. Mais, si nous ne nous trompons, c'est surtout de l'enseignement privé qu'il avait fait dans cette ville, MM. Stoy et Ziller, ses continuateurs, sont, il est vrai, des hommes à la fois versés dans la théorie et la pratique. L'un de nos anciens et plus expérimentés collaborateurs, M. Xavier Ducotterd, professeur à Francfort, et qui, par parenthèse, assistait au congrès de Bruxelles, avait promis de nous initier aux idées de Herbart; mais il a reculé devant le peu d'attrait que la philosophie pédagogique a pour nos pays français, où elle est volontiers taxée de doctrine germanique et nébuleuse. L'auteur de ces lignes lui-même, quoique appartenant à l'école éclectique de Pestalozzi, de Girard, de Niemeyer et de François Naville, plutôt qu'à la pédagogie systématique dominante d'outre-Rhin, a été plus d'une fois suspect de germanisme aux yeux de ses lecteurs. Ce ne serait toutefois qu'à nos dépens et aux dépens de l'instruction publique que nous repousserions toute initiation aux idées et aux méthodes qui ne sont pas les nôtres. Cette étude peut se faire sans rien perdre de ce bon sens français, de ce sens pratique qui ne se laisse pas prendre aux formules et aux mots, ces toiles d'araignée de la pensée. Car, ainsi que l'a dit avec une admirable sagacité un éducateur qui avait fait toutes ses études essentielles en Allemagne, sans y laisser sa clarté native de Suisse français, le Père Girard : « LES EXPRESSIONS NE FONT PAS LES CHOSES ET TOUTE LA SUBLIMITÉ DE LA MÉTAPHYSIQUE NE CONSISTE QUELQUEFOIS QU'À DIRE CE QUE TOUT LE MONDE SAIT AVEC DES MOTS QUE PERSONNE NE COMPREND. » (2) C'est de cette métaphysique-là que nous avons le droit d'avoir peur et de nous garder comme d'une illusion à la fois ridicule et dangereuse, sous couleur de science.

A. DAGUET.

(1) La *Schweizerische-Zeitung*, dans son premier article de fond du 5 février, contient une analyse intéressante des idées de Herbart, empruntée à la *Gazette des instituteurs de l'Autriche*.

(2) *Rapport sur l'institut de Pestalozzi, d'Yverdon*, p. 90.

Le Congrès international de l'Enseignement à Bruxelles.

(Quatrième article.)

La section B a traité encore bien d'autres questions importantes; elle les a traitées avec une grande élévation de vues et beaucoup d'entente. Nous dirons seulement quelques mots de « l'histoire à l'école primaire ». Un professeur bruxellois, M. Pergameni, avocat, avait envoyé un mémoire fort étendu dans lequel il admet d'emblée que l'histoire doit être enseignée à l'école primaire, qu'il divise en trois degrés : de 7 à 9 ans, de 9 à 11 et de 11 à 13 ans, donnant ainsi d'avance la manière dont il entend répartir son enseignement. De sept à neuf ans, des tableaux illustrés, des livres d'images, des statues, des reliefs, au moyen desquels on fera de l'*histoire anecdotique*, on racontera des faits vrais empruntés soit à l'histoire nationale, soit à l'histoire générale. Lorsque l'enfant aura ainsi pendant deux ans amassé une série de faits importants, qu'il aura acquis des notions d'architecture (!!), de mœurs, de coutumes, on passera à l'enseignement historique proprement dit. De 9 à 11 ans, dit M. Pergameni, on vous racontera à grands traits les plus grandes époques; de 11 à 13, on coordonnera et complètera ce qui a été fait dans les deux degrés précédents. — L'assemblée s'est surtout attachée à discuter l'âge auquel doit commencer l'enseignement de l'histoire. Nos amis, les délégués français, nous ont affirmé qu'en raison de l'intelligence fort précoce des futurs citoyens de la République, ils demanderaient même à commencer plus tôt! à terminer les cours d'histoire, même l'histoire de la civilisation, à 12 ou 11 ans. Ceci n'a point été admis par les délégués des autres nations. L'enfant n'a que fort tard le sentiment du temps, il n'a pas non plus la notion de continuité ni celle du relatif humain; le plus souvent il ne peut comprendre que les hommes historiques ont été des hommes pareils à ceux qui l'entourent; il a soif du merveilleux et aime à voir des miracles dans les simples faits de l'histoire. L'enfant, obligé de quitter l'école primaire à 13 ans, peut être *disposé, préparé* à l'étude de l'histoire, afin de pouvoir l'entreprendre avec fruit, elle ne doit pas être pour lui une terre inconnue. il doit déjà alors avoir appris à l'aimer assez pour en continuer au besoin l'étude par lui-même. Mais il y a loin de là à un enseignement historique complet. La plupart des assistants ont recommandé l'emploi de la méthode biographique employée avec d'excellents résultats dans les écoles belges, hollandaises et dans une grande partie de l'Allemagne. La méthode rétrospective ou *régressive*, défendue très chaleureusement par un professeur belge, n'a pas rencontré d'adhérents. Plusieurs ont affirmé en avoir fait un essai consciencieux et n'avoir obtenu que de tristes résultats. On l'a qualifiée de méthode contre nature.

Dans un dernier article, nous parlerons des assemblées générales et jetterons un coup d'œil général sur l'ensemble du Congrès.

Caroline PROGLER.

(1) Dans l'article précédent et le passage où il est question de M. Sluys, directeur de l'école modèle, il faut lire : *le jeune et intelligent directeur*, au lieu de : *pieux et intelligent directeur*.

Comment doivent être pratiquées les excursions scolaires.

(Rapport présenté au Congrès international de l'enseignement à Bruxelles.)

II.

Lorsqu'une course n'a essentiellement en vue que la récréation et la santé des enfants, et que sa durée est limitée à une demi-journée, elle se fait d'ordinaire avec la plus grande facilité, sans arrangements particuliers. Il n'en est pas de même quand l'excursion doit durer une journée entière, ou au-delà, et que l'instituteur aura à compter avec la fatigue, avec la faim et la soif, peut-être avec la pluie et des dangers. Dans ces circonstances, un instituteur ne peut bien surveiller qu'un nombre restreint d'enfants, dix ou vingt au plus. Si la troupe est plus nombreuse, il faut procurer des aides à l'instituteur, puis on la divise en groupes distincts, chacun avec un chef responsable à sa tête. Sans ces précautions, les excursions scolaires deviennent trop fatigantes pour les maîtres, qui y renoncent après deux ou trois essais.

Si le but que l'on veut atteindre est éloigné, on se fait d'ordinaire transporter par les chemins de fer, les bateaux à vapeur, ou, à leur défaut, par des voitures rustiques que nos paysans ornent ordinairement de feuillage, de guirlandes et de fleurs. Ces transports sont déjà une fête pour les enfants dont la joie se répand en chants joyeux. En Suisse, on utilise beaucoup les chemins de fer et les bateaux à vapeur sur les lacs, à cause de la forte réduction de prix que les compagnies accordent aux écoles. On peut faire 50 kilomètres aller et retour pour 1 fr. 60 à 1 fr. 30 par tête, suivant que la troupe compte de seize à soixante personnes, de soixante à cent vingt, de cent vingt à cent quatre-vingts ou de cent quatre-vingts et au-delà.

Les écoles secondaires et les écoles supérieures paient quelque chose de plus. Les orphelinats sont quelquefois transportés gratuitement. A ces avantages pécuniaires, les employés ajoutent encore une grande bienveillance, mettent des wagons particuliers à votre disposition, ou vous donnent des places de secondes au lieu de troisièmes, lorsqu'on est peu nombreux et que des coupés de secondes sont disponibles.

Les hôteliers aussi ont des égards pour les écoles et s'arrangent pour les héberger au plus bas prix possible.

Le transport en chemin de fer ou en bateau n'exige pas une grande surveillance. Ce qui réclame de la vigilance, c'est l'ascension d'une montagne, c'est la visite d'une ville et de ses curiosités, ce sont les repas dans les lieux publics. C'est alors que la division d'une école en groupes est de rigueur. Les repas, en particulier, doivent être réglés avec exactitude : il ne faut pas permettre aux enfants de se faire servir des boissons fermentées ou d'acheter des friandises ou autres choses inutiles. Les repas en plein air, à l'ombre d'un arbre, ou près d'une fontaine rustique, avec des aliments que l'on porte avec soi, sont les plus gais et les plus savoureux.

Quand les excursions se font à pied, le sac au dos, et qu'elles durent quelques jours, l'organisation de la troupe réclame une attention parti-

culière. Il faut faire la revue des chaussures, des vêtements, des sacs ; il faut prendre des précautions contre les déchirures, contre les plaies, contre la faim et la soif. Une discipline sévère est parfois nécessaire pour empêcher la troupe de se débander et pour prévenir des imprudences. Le premier jour est le plus difficile : on se fatigue, les pieds s'endolorissent, on transpire, on meurt de soif ; il faut donc modérer la marche, contenir les natures ardentes qui s'épuiseraient le premier jour, faire des haltes fréquentes et empêcher de boire de l'eau glacée sans y ajouter du sucre et du rhum. Si la marche du premier jour a été modérée, celle du second est déjà plus facile, et au bout de quatre jours on ne sent plus ni fatigue, ni chaleur, ni soif, et la course se fait dans les meilleures conditions possibles. Dans les passages et les ascensions difficiles des Alpes, il faut prendre un guide et redoubler de vigilance.

Une excursion scolaire peut aussi revêtir le caractère d'une fête champêtre. Je connais une école qui va chaque année, depuis vingt-huit ans, passer une journée dans un lieu retiré et abrité. Le corps enseignant et les commissions s'y rendent, chaque membre a sa fonction particulière. On dîne et l'on goûte ensemble sur la pelouse, et la journée se passe en jeux, en rondes, en chants, en histoires ou allégories racontées aux enfants ; en promenades et en courses dans la forêt voisine. Beaucoup de parents assistent à cette fête qui, outre les buts déjà indiqués, a encore celui de développer dans l'école un esprit de famille et d'imprimer dans le cœur de l'enfant des souvenirs qui l'attachent à l'établissement qui lui a prodigué ses soins.

Les limites étroites dans lesquelles je dois renfermer ce rapport, ne me permettent pas d'ajouter d'autres développements à mon sujet, et je termine en priant les honorables membres du Congrès de ne voir dans cette rapide esquisse que l'expression de mes expériences personnelles dans un pays qui nécessairement leur a imprimé son caractère local. Un Anglais l'aurait revêtue de couleurs différentes. Dans ce domaine, les principes seuls ont un caractère universel. Les exemples ne sont guère que des encouragements. Le Hollandais ne peut pas imiter dans les dunes de son pays nos excursions alpestres, et nous, Suisses, nous ne pouvons pas imiter les Hollandais dans leurs courses en canots sur leurs nombreux cours d'eau. Je n'ai donc pas cru devoir, dans cette composition, me proposer un autre but que de faire ressortir l'importance et l'utilité des excursions scolaires. Quant à leur forme et à leur organisation, elles dépendent essentiellement des ressources locales et du milieu dans lequel on vit. Que chaque instituteur s'applique donc à en faire un aussi bon usage que possible. C'est la voie que j'ai toujours suivie, et je ne pourrais pas en indiquer une meilleure.

J. PAROZ.

Les jardins d'enfants.

La célèbre jardinière ou institutrice de jardins d'enfants, M^{lle} Marie Wächter, de Prague, a mis au jour un *Livre de récits (Erzählbuch)* pour les mères, les jardinières et les instituteurs, mais à l'usage des enfants de trois à six ans. Ces récits sont des morceaux choisis, empruntés aux

meilleurs écrivains, et consistant en fables, contes, traits moraux, narrations historiques, bibliques et descriptions de la nature. M^{lle} Wächter voit dans ses narrations enfantines la meilleure manière d'occuper les élèves des *Kindergarten* et les préfère aux jeux proprement dits pour combler le fossé qui sépare les jardins d'enfants et les écoles élémentaires. On en donne pour raison que l'esprit de celui ou de celle qui raconte agit plus directement sur celui des auditeurs. Et si le premier a le don de captiver ceux qui l'écoutent, il produira cette attention qui est le plus sûr fondement de tout notre savoir. Nous ne pensons pas cependant que les récits puissent tenir lieu des jeux proprement dits, bien plus capables d'exercer l'œil, la main, les organes, en même temps que de développer l'esprit d'observation, d'imitation libre, de spontanéité. Nous aimerions à entendre sur ce point l'opinion de M^{lle} Progler, notre si intelligente et sympathique collaboratrice.

L'Exposition scolaire de Berne.

Nous avons visité dernièrement l'exposition scolaire de Berne, la plus considérable de la Suisse, depuis qu'elle occupe les vastes salles de l'ancienne caserne de cavalerie.

Les diverses branches de l'enseignement ont des compartiments spéciaux pour faciliter les recherches.

Le mobilier scolaire est très bien représenté : pupitres, armoires, tables de tous les systèmes, porte-cartes, etc.

Les tableaux en ardoises d'Italie, exposés par M. Clarin, d'Estavayer, nous paraissent être ce qu'il y a de mieux sous ce rapport. On remarque également les ardoises de Glaris.

L'intuition proprement dite tient une large place à l'exposition de Berne. Deux méthodes se trouvent en présence. Les uns ne veulent représenter qu'un seul objet sur le même tableau. Les collections Lehmann-Leutemann, élevées aux nues par les pédagogistes allemands, nous semblent pourtant ne pas valoir, sous le rapport artistique, les tableaux du même genre de M^{me} Pape-Carpentier. Un autre système consiste à représenter des scènes prises dans la nature ou dans la vie intime. Le meilleur ouvrage dans ce genre est celui qui a été publié par la librairie Antenen, à Berne, et dont un commentaire très apprécié vient de paraître par les soins de M. Franz Wiedermann, de Dresde.

Les cartes murales sont nombreuses. Nous avons surtout admiré une carte de la monarchie autrichienne avec texte hongrois. Les reliefs du Mont-Blanc, de la Haute-Savoie, exposés par M. Abel Pifre, éditeur à Paris, peuvent donner une idée des progrès réels accomplis en France dans le domaine de la géographie. Un atlas qui rendrait les plus grands services dans les écoles de la Suisse romande, s'il était traduit en français, est celui de M. Wettstein.

Un ouvrage capital pour la reproduction des œuvres d'art illustres dans l'histoire est celui de M. J. Langl (*Bilder zur Geschichte*, Vienne. Ed. Holzer). Citons aussi les tableaux sur toile de l'*Union Working Mens Education*.

L'arithmétique est représentée par un appareil ingénieux de M. Zürcher, de Strasbourg. La machine à calculer de M. Zürcher a beaucoup d'analogie avec le boulier-compteur. Elle se compose de 100 petits carrés placés sur 10 rangées et glissant sur deux rainures. Cet appareil rendra aussi des services importants dans la géométrie élémentaire et dans le dessin, d'autant plus qu'un modèle de petite dimension se trouvera dans les mains de l'élève.

Parmi les ouvrages de mathématiques, publiés dans la Suisse romande, et que nous avons rencontrés à l'exposition de Berne, nous citerons ceux de Gilliéron, de Pasche, de Maillard, de Panchaud, et les solides en zinc de M. Monnerat, de Vevey.

En histoire naturelle, nous trouvons un grand choix de tableaux, depuis l'ouvrage élémentaire de Schreiber jusqu'aux applications du transformisme par le Dr Bodel-Port, de Zurich. Mais un auteur français, M. Deyrolles fils, laisse bien en arrière tous les imitateurs allemands. Les tableaux Deyrolles devraient se trouver dans chaque école.

Une collection d'appareils de physique est destinée aux écoles secondaires; le prix est de 500 francs. Citons également les tableaux et les appareils du professeur Bopp, de Stuttgart, le premier vulgarisateur des sciences physiques, et les ouvrages de la librairie Ulmer, de Stuttgart.

La gymnastique est représentée par les appareils de M. Marcuard, de Berne, et par le gymnase pédagogique de M. Junod, de Genève.

Nous avons remarqué, outre les travaux exposés par la nouvelle école des filles de Berne, deux méthodes pour les ouvrages du sexe, celle de Schallenfild et celle de Gøergens (Leipzig, Richter, 14 cahiers).

L'exposition de Berne possède une collection de tous les manuels employés dans les écoles suisses, parmi lesquels on remarque les publications du libraire Müller-Darier, à Coppet.

Une bibliothèque renferme les meilleurs ouvrages pédagogiques allemands et français. Une salle spéciale est consacrée aux résultats des examens de recrues, à la statistique et à la législation scolaires.

Les libraires de Berne disposent également d'une grande étagère où ils exposent toutes les nouveautés littéraires et scientifiques.

Voilà, en peu de mots, l'impression générale qu'on ressent lors d'une première visite. Nous remercions sincèrement M. Lüthi, professeur, de l'amabilité avec laquelle il nous fit les honneurs de l'établissement qu'il dirige.

L'exposition de Berne, rapprochée des cantons français, aurait pu rendre de grands services à la Suisse romande, si nous n'avions appris récemment, par l'*Ecole*, qu'une institution analogue vient de se fonder à Lausanne. Si Zurich a vu naître Pestalozzi, si Berne s'honore de Fellenberg, la terre romande pourra placer son exposition scolaire sous le patronage des éducateurs éminents auxquels elle a donné le jour : Rousseau, Girard, Vinet, Gauthey, Naville, Necker-de Saussure, etc.

H. GOBAT.

Cartes postales pour l'épargne scolaire.

Les amis des caisses d'épargne scolaires vont être ravis d'apprendre qu'on a imaginé des cartes postales à leur usage et que cette invention, qui a pris naissance dans la Grande-Bretagne, va être introduite en Suisse, avec l'approbation du Conseil fédéral. M. Forget explique dans le *Journal de Genève* du 1^{er} décembre le mécanisme de cette invention. Des formulaires de petite dimension sont divisés en douze compartiments et reçoivent chacun un timbre-poste neuf d'un centime (*penny*). Il s'en est distribué des milliers en Angleterre.

CORRESPONDANCE

Genève, le 12 février 1881.

Monsieur le rédacteur,

Vous avez publié, il y a quelques jours, dans l'*Educateur*, une correspondance adressée de Genève au *Beobachter* de Zurich, et dans laquelle l'auteur donne quelques détails sur le système scolaire du canton de Genève.

Bien que le tableau qu'il nous présente soit, comme vous le dites, assez favorable au système actuel, il ne laisse pas que de renfermer certaines appréciations qui, si on ne prenait soin de les rectifier, pourraient donner aux lecteurs étrangers une singulière idée de notre organisation scolaire.

Je lis en effet dans la première partie de cette correspondance : *Les sous-régents sont surtout employés à la correction des devoirs où il n'y a rien à apprendre.*

C'est une erreur. Les fonctionnaires ayant cette qualité ont la direction des degrés inférieurs dans les écoles de la ville et dans les écoles rurales où les six degrés sont répartis dans deux divisions. L'honorable correspondant zuricois, peu au fait des distinctions établies dans le corps enseignant, aura confondu sans doute les sous-régents avec les stagiaires, lesquels ne sont admis à fonctionner sous la direction d'un régent que lorsque leur examen a été jugé satisfaisant.

Il peut cependant se présenter le cas où un régent, étant forcé de s'éloigner momentanément de sa classe, le Département se trouve dans l'obligation de le faire remplacer par un stagiaire.

Le correspondant zuricois s'élève contre le système de former les jeunes instituteurs de notre canton, et il dit être en cela d'accord avec les meilleurs fonctionnaires de l'instruction publique. Si cela est réellement, je suis fort étonné que ces Messieurs aient attendu aussi longtemps avant d'exprimer une opinion qui est non-seulement la leur, mais aussi celle des fonctionnaires placés en dehors de la catégorie établie plus haut.

Tout en admettant que notre système de recrutement des régents, si je puis m'exprimer ainsi, présente quelques inconvénients, il a aussi ses avantages en ce sens qu'il permet aux débutants de se préparer aux fonctions qu'ils exerceront plus tard, en les plaçant sous la direction de régents expérimentés, ce qui, je crois, n'a pas lieu dans les cantons qui ont le bonheur de posséder une école normale.

A. B.

Chaux-de-Fonds, le 5 février 1881.

Monsieur le rédacteur,

« Faut-il croire, hélas! ce que disaient nos pères, que lorsqu'on meurt si jeune, on est aimé des dieux? » écrivait Alfred de Musset dans des strophes immortelles.

Il n'avait que vingt ans, notre cher collègue *Charles Collomb*; et l'inexorable messenger vient de l'enlever, lui aussi, à notre affection. Un mois de cruelles souffrances a suffi pour abattre cet ami dévoué, ce talent promettant un bel avenir, cet instituteur que les tracas de ses pénibles fonctions avaient déjà miné et tourmenté.

Membre de la Société pédagogique, Charles Collomb s'est toujours fait remarquer par son sérieux, son travail et l'intérêt qu'il portait à l'instruction.

Un nombreux cortège a conduit sa dépouille, le 16 janvier dernier, au cimetière de la Chaux-de-Fonds, et tous ceux qui l'ont connu se joindront à ses anciens collègues pour lui dire adieu.

A. PERRET.

Une lettre que nous avons reçue de M. Henri Gobat, en réponse à M. Næf, de Zurich, trouvera sa place dans la *Partie pratique*. Nous y renvoyons nos lecteurs.

Littérature.

Un nouveau recueil de poésies

(*Liserons*, sonnets-fables, par Oyex-Delafontaine.)

M. Oyex n'est pas le premier venu dans notre littérature romande; sa réputation de poète est faite dans notre pays depuis longtemps. Qui ne connaît ses *Aubépines*, ses *Fleurs des bois* et autres recueils de chansons tout imprégnés de notre esprit, de nos mœurs, de poésie rustique, où la voix de la montagne répond à celle des chaumières et des guérets? De plus, M. Oyex a de l'entrain, de la verve, le trait satirique, la raillerie fine et parfois... mordante. S'il a la douce diligence de l'abeille qui prépare un miel exquis, il a aussi l'aiguillon qui brûle et qui transperce. Hâtons-nous de dire que ces fortes qualités sont heureusement tempérées par un bon sens parfait, une véritable bonhomie et une mesure admirable qui dénote un tempérament bien équilibré. Voilà bien de quoi faire un poète, n'est-ce pas? On se contenterait à moins, en vérité.

L'œuvre de M. Oyex, que nous annonçons, se divise en trois parties : I. *Autour du foyer*; II. *D'autres horizons*; III. *Par ci, par là*. La première comprend quatre-vingt-trois sonnets qui revêtent un caractère didactique assez prononcé. La seconde, dans une forme et une versification analogues à la précédente, ouvre une plus grande perspective, sans sortir toutefois d'un monde d'idées accessible à l'enfance. Enfin, dans la troisième, le poète prend plus d'essor; il moralise encore, mais il chante surtout et conduit parfois le lecteur jusqu'à ces hauteurs où l'homme élève à Dieu sa prière, le tout comprenant environ deux cents morceaux d'une versification facile.

Un sonnet sans défaut vaut seul un long poème,

disait Boileau. A notre humble avis, l'on en compte plusieurs dans le recueil de M. Oyex qui remplissent cette condition. Ainsi, dans la première partie, il en est au moins une vingtaine qui sont marqués au coin d'une originalité vraie et d'un goût exquis.

Il y a dans ce recueil abondance, et peut-être surabondance de morceaux. L'auteur en éliminerait quelques-uns, que la valeur de l'œuvre n'en serait point amoindrie. Quelques sujets ont été retravaillés d'après l'allemand, deux ou trois à peine, c'est de l'auteur que nous le savons, Le morceau intitulé : *A Paris*, est une sorte d'imitation inconsciente de Lessing. Ici encore, notre poète parvient à être original. Lessing suppose que l'oiseau de Junon raille la poule en lui disant que son mari a beau avoir de l'orgueil, jamais les hommes ne diront *fier comme le coq*, tandis qu'ils diront bien *fier comme le paon*; la poule répond : le coq est fier de sa vigilance et de sa virilité, tandis que tu ne t'enorgueillis que de *tes plumes et de tes peintures*. Dans le sonnet de M. Oyex-Delafontaine, la poule décoche son trait non-seulement au paon et à sa vanité, mais à l'homme lui-même et à sa sottise :

S'il (l'homme) mange ma chair et mes œufs,
Il te chante, grand vaniteux :
L'utile rarement l'inspire!

Voici, parmi le bouquet de *Liserons*, une jolie fleur que nous cueillons presque au hasard et que nous demandons au lecteur la permission de lui offrir :

Dans un parc.

Un grand peuplier d'Italie	A mes pieds, tige rabougrie,
Crie un jour d'un ton dédaigneux :	Tu végètes... moi, vers les cieux
— Hé! pommier, je te fais envie...	J'élève une tige hardie,
Tu vois mon sommet glorieux!	Et seul je plane sur ces lieux ;
— C'est vrai, votre taille est superbe,	Vantez votre tige élégante!
Pour vous, je ne suis qu'un brin d'herbe	Vous ne voyez, cime arrogante,
Que vous toisez avec mépris!	Ni mon ombrage, ni mes fruits!

Joli et spirituel recueil, en un mot, que ces *Liserons*. Nous espérons le voir bientôt sortir de l'imprimerie dans une fraîche couverture où nous puissions lire : *A l'usage des écoliers*. E. L.

CHRONIQUE SCOLAIRE

CONFÉDÉRATION SUISSE. — Les instituteurs suisses et ceux de la Suisse romande, en particulier, avaient vu avec un juste sentiment de joie et d'orgueil un de leurs collègues entrer au Conseil fédéral, dans la personne de M. Numa Droz; l'élévation de ce dernier à la présidence annuelle de la Confédération, pour 1881, ne peut naturellement qu'ajouter à ce sentiment. Avant M. Droz, un autre maître d'école primaire était arrivé aux honneurs du fauteuil fédéral: c'était M. Stefano Franscini, qui avait débuté comme instituteur élémentaire à Bodio, dans le Tessin.

PARTIE PRATIQUE

LES EXAMENS DE RECRUES.

Dans le dernier numéro de l'*Educateur*, M. Næf, expert pédagogique, explique le point de vue auquel se sont placés les examinateurs fédéraux dans l'élaboration de l'ouvrage allemand : *Rekrutenprüfungen*, manuel qui a été employé en 1880 pour les examens de recrues. A première vue, ce petit livre paraît bien composé, mais, en l'étudiant de près, on s'aperçoit aisément qu'il prête à de nombreuses critiques.

Le manuel comprend trois parties : des morceaux de lecture, des questions d'arithmétique, des sujets de composition.

Les morceaux de lecture, imprimés dans une typographie allemande, renferment de nombreuses fautes d'impression et de ponctuation, et, ce qui est incompréhensible, cinq ou six morceaux sont en italique. Mais pourquoi être resté en si beau chemin ? Pourquoi n'a-t-on pas choisi à l'imprimerie des caractères typographiques différents pour chaque paragraphe ?

Quant à ce qui concerne les problèmes d'arithmétique, ils ne sont donnés qu'en allemand dans le livret fédéral. Notre ami, M. Robadey, a déjà fait remarquer la confusion amenée dans l'esprit de l'élève par l'emploi des mesures anciennes. Pour notre compte, nous ne voyons pas d'inconvénients à faire intervenir d'autres systèmes quand les rapports nécessaires à la réduction sont donnés, comme dans la règle conjointe, par exemple. Mais des problèmes de cette nature doivent, autant que possible, être évités.

Sous ce rapport, nos collègues allemands sont encore bien en arrière des idées qui règnent dans la Suisse romande. C'est ainsi que l'honorable M. Næf croit qu'on a bien fait, lors de son introduction dans notre pays, d'étudier le système métrique en réduisant nos anciens pieds, pots, livres, arpents, etc., en mètres, litres, kilos, ares, etc. Pour qui sait que le système des poids et mesures introduit en 1850 est dérivé du système métrique, la méthode est simplement absurde.

La méthode des réductions est fort en honneur dans la Suisse allemande. On ne peut ouvrir un recueil de problèmes sans rencontrer des pages entières consacrées aux vieux francs, aux batz, aux pieds de Berne, de Zurich, du Rhin, du Wurtemberg, aux loths, aux marcs, aux setiers, aux muids, etc. C'est ce qui nous explique l'attrait des rédacteurs du manuel fédéral pour les arpents, et la forme quelque peu antique des problèmes qui semblent tous sortis du même moule.

Prenons, par exemple, les règles d'intérêts et voyons à combien d'applications pratiques elles ont donné lieu. A une seule : le n° 1 de la V^{me} série. Et encore cette question est si peu claire qu'on ne sait si le prix d'achat doit être exprimé pour la totalité du café ou pour un kilogramme seulement. Les autres demandes, toutes consacrées à la recherche de l'intérêt, se réduisent à certaines généralités qui ne demandent qu'un peu de savoir-faire au lieu de raisonnement. Il eût été plutôt dans les

principes d'une saine pédagogie de remplacer ces lieux-communs par des problèmes pratiques. L'escompte commercial, les primes d'assurance contre l'incendie, la quote-part de l'impôt, la fixation de la taxe militaire, offrent des applications excellentes pour la règle du tant pour cent. Des calculs de ce genre se font en plus grand nombre dans notre Suisse que des réductions d'arpents en ares.

Ce que nous venons de dire des règles d'intérêts s'applique également à toutes les autres opérations arithmétiques dont on a cherché à faire l'application dans le manuel *Rekrutenprüfungen*.

Un détail encore : chacun aura remarqué l'emploi abusif du mot *combien* dans les questions. Pourquoi ne pas employer, comme dans les ouvrages français, le mot *que* qui dit plus élégamment la même chose ?

Examinons maintenant les sujets de composition dans la traduction donnée par l'*Educateur*. Prenons le 12^{me} : *Lettre à un parent pour lui annoncer qu'il doit renvoyer la visite promise, etc.*

Supposons qu'un autre expert fédéral eût traduit : *Lettre à un parent pour le prier de renvoyer la visite promise, etc.*

Qui ne voit l'avantage sérieux en faveur du jeune homme ayant devant lui la deuxième rédaction ? Le mot *prier* lui suggérera peut-être une formule heureuse de politesse qui améliorera sensiblement sa composition.

D'après ce que nous venons de voir, il est important que les examens de recrues aient lieu d'une manière uniforme dans tous les arrondissements de la Suisse romande. Cela n'arrivera jamais tant que les experts pédagogiques feront chacun leur traduction spéciale des matières données dans les épreuves. Ce qu'il nous faut, c'est un manuel destiné aux recrues parlant le français. Aussi longtemps que nous en serons réduits à des traductions, nous aurons non seulement un amalgame de tous les systèmes, mais une véritable anarchie.

H. GOBAT.

DE LA LECTURE COURANTE.

Pour l'enseignement de la lecture courante, cet art si difficile, doit-on préférer la méthode phonétique, dite Régimbeau, à celle d'épellation ?

Voilà une question souvent posée dans le milieu pédagogique. Si nous avons à nous prononcer, notre réponse serait : La méthode phonétique est celle qui doit être la plus estimée, au moins pour l'enseignement individuel, parce qu'en faisant décomposer les mots seulement en sons, elle conduit un élève plus vite à la lecture courante que l'épellation ; de plus, elle le stimule en lui permettant de lire quelques petites phrases dès le début et, s'il n'a pas d'aide après les leçons, de pouvoir se préparer seul. En conséquence, par sa rapidité, elle facilite l'orthographe d'usage.

Nous doutons cependant qu'elle améliore l'intonation et l'articulation ; car un maître dont la persévérance faiblit peut autoriser, chez ses élèves, une monotonie fastidieuse, ou des défauts d'articulation, tels que le chuintement, le zéyement, etc.

Malgré les avantages énoncés, la méthode phonétique n'a produit jus-

qu'à présent, nous le croyons, que de lents et faibles résultats pour les classes nombreuses. Cela est facile à concevoir, puisqu'elle veut un enseignement par groupes, même individuel, pour la lecture et l'écriture. Disons, en passant, qu'une autre cause de ces échecs, toutefois aisée à faire disparaître, provient de la sollicitude de bien des parents. Ceux-ci, ne connaissant que l'épellation, apprennent l'alphabet à leurs enfants et ne supposent point que leur bienveillant concours est plutôt un frein aux progrès de l'école.

Or, la méthode Régimbeau donne aux maîtres qui n'ont qu'un ou deux élèves le pouvoir de réussir à merveille ; mais elle est nuisible pour une école nombreuse. Comme la maîtresse ne peut avoir recours à des moniteurs trop jeunes et comme elle ne peut donner simultanément plusieurs leçons orales et écrites, il suit de là que toutes les branches du programme doivent languir, et que ce sera plaintes amères de la part de l'institutrice dont les persévérants efforts sont peu récompensés. De quelle besogne n'est-elle pas surchargée rien que pour les leçons d'écriture ? Tandis qu'une partie des élèves sont encore aux exercices des bâtons, d'autres ne peuvent écrire que certains sons, certains mots ; enfin, ceux qui savent lire, ceux qui connaissent les lettres, les éléments de l'écriture, ont seuls la faculté de copier un modèle quelconque.

L'épellation, pour les écoles, sera donc préférée à la nouvelle manière de procéder, bien que celle-ci, contrairement à la première, soit naturelle et attrayante. Mais si nous faisons disparaître les défauts de la méthode phonétique, sans nuire à ce qu'elle a de rationnel, il faut croire qu'elle enlèverait tous les suffrages, puisqu'elle produirait les mêmes résultats qu'employée individuellement. On devrait alors agir d'une autre manière pour l'enseignement de l'écriture et de la lecture.

Dans les leçons d'écriture, l'élève qui ne saurait pas encore lire devrait copier, sur son syllabaire phonétique, des modèles d'écriture en regard desquels serait l'équivalent écrit en caractères d'imprimerie et que l'enfant pourrait lire. Ainsi, la tâche de la maîtresse serait facilitée ; les élèves, quoique n'ayant pas tous le même modèle, pourraient faire l'écriture en même temps et parviendraient insensiblement à former toutes les lettres.

Les leçons de lecture courante ne seraient pas changées, sauf qu'elles devraient être données par une institutrice *ad hoc*, une maîtresse de lecture, recevant dans une salle à part, chaque heure ou chaque demi-heure, un groupe d'illettrés. Ce serait, nous semble-t-il, la vraie marche à suivre.

De sorte qu'aux personnes qui, pour les écoles, prônent la méthode phonétique sans accepter ces modifications, nous dirons : « Modérez vos louanges adressées à la méthode Régimbeau contre la quelle nous nous regimbons ; ne jetez pas le trouble au sein de nos classes et, dans toute innovation, ne voyez pas seulement les séduisants côtés. » Quant aux partisans de l'épellation, nous comprenons leur choix. Sans doute, on aime une méthode très ancienne, lente, parfois ennuyante, mais enfin qui conduit au but. Pourtant, s'il est vrai que la méthode Régimbeau modifiée soit supérieure, nous croyons qu'elle pourra être adoptée, si l'on ne recule pas devant un subside à accorder à une maîtresse de lecture.

L. FAVRE BULLE, instituteur, Saignotte (Neuchâtel).

SUJETS DE COMPOSITION.

Degré inférieur.

LA BELLADONE.

Sommaire : Fritz s'en va un jour dans la forêt. Il y cherche des baies. Il trouve bientôt un buisson chargé de beaux fruits. Il en cueille quelques-uns et les mange. Puis il s'en retourne content et joyeux à la maison. Pendant la nuit, il se trouve très malade, et le lendemain il meurt. Les fruits étaient des baies de belladone.

Cette historiette sera racontée et développée par le maître, puis par les élèves. Employer la planche noire.

Degré moyen.

LA MONTAGNE.

Sommaire : Une élévation. — Direction. — Pied. — Sommet. — Pente. — Forêts, bruyères, clairières sur les versants. — Neige et glace sur les sommets. — Sources. — Mines, carrières. — Vue. — La plus haute montagne du pays.

Par des questions habilement posées, le maître fera développer ce sujet par les élèves en les rendant particulièrement attentifs à l'ordre des idées ; puis reproduction par écrit. Employer le tableau noir.

Degré supérieur.

LA VIE D'UNE TAUPE, RACONTÉE PAR ELLE-MÊME.

Sommaire :

I. Animal singulier, original, vit dans les souterrains qu'il se creuse, ennemi de la lumière.

II. Souvent poursuivi, solitaire, craintif.

III. Corps : forme, grandeur, couleur, oreilles, yeux, pieds, etc.

IV. Son habitation : situation, disposition, passages et couloirs.

V. Sa voracité, genre de nourriture ; n'est pas un herbivore, ce que prouve sa mâchoire ; son utilité est plus grande que les dommages qu'il peut causer.

VI. Sa défense contre ses accusateurs.

VII. Il implore la pitié du laboureur. (1)

Ce sujet devra aussi être développé par le maître ; il fera surtout remarquer la disposition des idées.

L'emploi du tableau noir n'est pas urgent.

D'après Gärtner (*deutsche Sprachschule*).

F^c-Ch^s SCHERF.

J'ai communiqué l'article qui précède à l'un de mes collègues, qui me fit certaines observations, auxquelles les lignes suivantes serviront de réponse :

Quelques personnes seront sans doute surprises de lire un sujet de

(1) Comme étude du dernier sujet, lire : J.-H. FABRE, *Les auxiliaires, Récits de l'oncle Paul*, page 54.

composition proposé pour le degré inférieur de nos écoles. Comment, diront-elles, des élèves de 7 à 8 ans feront des compositions ? C'est une absurdité, pour ne pas dire plus. Qu'elles se rassurent, ce que j'entends ici par « Composition » pourrait être traduit plus exactement par « Exercices d'élocution ». Le sujet donné n'est qu'un sommaire que chaque instituteur pourra développer à sa fantaisie, et voici, dans le cas particulier, comment je procéderais. Je raconte, mais j'abrège :

« Fritz est un petit garçon qui habite avec ses parents une jolie maison située à peu de distance d'une forêt. Il connaît bien la contrée où il se promène souvent avec son papa ; depuis quelques semaines, on lui permet de courir seul, sans s'éloigner beaucoup cependant, et il en profite pour sauter, gambader, poursuivre les papillons, cueillir des fleurs, des fraises, etc., à la condition, lui a dit son papa, de ne manger aucun fruit qu'il ne connaît pas, sans la permission de ses parents, ce qu'il a promis.

» Par un beau et chaud jour d'été, alors que les parents de Fritz étaient occupés, on lui permit d'aller cueillir des fleurs dans la forêt. « Ne t'éloigne pas trop, lui dit sa bonne maman, et, tu sais, ne mange pas des fruits que tu ne connais pas. » Fritz promit tout ce qu'on voulut, tout disposé à obéir, et tout heureux d'aller chercher l'ombre et la fraîcheur sous les branches épaisses des vieux sapins. Il fait si chaud dans la chambre, dans le jardin et dans les champs ! comme il fera beau sous les grands arbres ! Fritz se promet de courir le long du petit ruisseau qui coule près de là, de se rouler sur la mousse tendre, de visiter la grande fourmilière, et puis il cueillera un gros bouquet de belles fleurs pour remplacer celles que maman a dans son vase. Quelle joyeuse après-midi il va passer ! Et Fritz s'en va, court ; il est bientôt sous les vieux sapins, etc., etc. »

Je ne m'étends pas davantage, ces quelques lignes suffiront pour faire comprendre l'idée, et chaque instituteur saura développer le sujet suivant les circonstances. Ce premier travail achevé, je reprends le récit et le fais raconter par les enfants en leur posant des questions comme les suivantes : Qui est Fritz ? Où habite-t-il ? Quelle permission lui a-t-on accordée ? Quelle défense lui a-t-on faite ? etc. A chaque question, l'élève interrogé devra répondre par une phrase complète et non par un monosyllabe. Les questions seront individuelles et non collectives. Lorsque le récit aura été ainsi répété et recomposé par les élèves, je le reprendrai une troisième fois, et je demanderai à toute la classe : Lequel de vous veut me raconter cette histoire ? Bien des mains se lèveront, et l'enfant désigné sera tout heureux de montrer ce qu'il sait dire. Il y aura bien des répétitions, des omissions, les premiers exercices de ce genre laisseront certainement à désirer, c'est vrai, mais les enfants seront intéressés, celui qui parle comme ceux qui écoutent, et ils arriveront peu à peu à augmenter leur dictionnaire, généralement si restreint, d'un grand nombre d'expressions, de mots, en même temps qu'ils étendront le cercle de leurs idées. Un point encore : chaque fois qu'il y aura lieu, le maître fera ressortir le côté moral du récit.

(Le même.)